

NOTE DE PRESENTATION – RESULTATS 2025 ET BUDGET 2026

1. UNE SITUATION FINANCIERE SAIN EN 2025

La section de fonctionnement de l'année 2025 se clôture avec :

- Des recettes de 2 129 593,56 € et des dépenses de 1 661 895,77 €.
- Cela dégage un excédent important de fonctionnement à hauteur de 467 697,79 €.

Cet excédent sera réparti ainsi :

- 50 000 € reportés pour le fonctionnement 2026
- 417 698 € affectés à l'investissement

La section d'investissement a enregistré :

- 1 933 033,10 € de recettes et 1 424 563,14 € de dépenses.
- La section d'investissement est donc excédentaire de 508 439,96 €.
- Les restes à réaliser arrêtés au 31 décembre 2025 sont de 58 869,07 € en dépenses et 213 934,59 € en recettes.
- Le résultat consolidé d'investissement 2025, en prenant en compte ces restes à réaliser en dépenses et en recettes, s'élève donc à 663 505,48 €.

La gestion 2025 de commune se caractérise par :

- Une **épargne solide** (23,4 %, bien au-dessus du seuil d'alerte de 10 %)
- Une **capacité de désendettement faible** (4,26 ans), signe d'une dette maîtrisée

2. LE BUDGET 2026 : STABILITE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2026 est équilibré à **2 098 559 €** en dépenses et en recettes.

Les dépenses principales sont les suivantes :

- Personnel : 810 000 € (poste le plus important)
- Charges courantes (énergie, assurances, entretien, fournitures...) : 547 860 €
- Subventions, participation au SDIS et indemnité : 199 530 €
- Intérêts de la dette : 100 000 €
- Une prévision d'épargne à 350 204 €, en augmentation par rapport à la prévision N-1.

Les dépenses 2026 de la commune sont marquées par un effort de stabilité par rapport aux années antérieures, malgré les hausses attendues en matière d'énergie et sur les charges patronales.

Les principales recettes de fonctionnement sont :

- Les reversements de fiscalité de la communauté d'agglomération et de l'Etat : 824 206 €
- Les impôts locaux : 823 235 €
- Les dotations de l'État : 118 938 €

- Les revenus fonciers (loyers) : 152 000 €
- Les produits des services (cantine, garderie, cimetière, occupation voie publique) : 73 680 €
- Les remboursements d'assurance sur les charges de personnel : 45 000 €

Les recettes restent très stables. Le choix municipal est de ne pas augmenter les tarifs des services ni les taux de fiscalité.

3. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2026

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 612 071,73 €.

400 000 € sont fléchés sur les principaux projets :

- 185 000 € pour les bâtiments (écoles, mairie, équipements sportifs)
- 200 000 € pour la voirie et la sécurité
- 15 000 € pour le numérique et équipements divers

Ces investissements sont exclusivement financés par l'épargne de la commune et des subventions. Aucun recours à l'emprunt n'est envisagé.

4. UNE DETTE MAITRISEE

- Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2026 est de 2 056 687.88 €.
- Le remboursement annuel en 2026 sera de 241 858.50 € (148 723,40 € de capital et 93 135,10 € d'intérêts).
- 7 emprunts sont en cours, leur extinction progressive est prévue jusqu'en 2047.
- Aucun emprunt n'a été souscrit depuis 2015.

L'endettement de la commune est encore relativement élevé, mais il est sous contrôle.